

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00522 Numéro SIREN : 501 556 971 Nom ou dénomination : 3 MO PERFORMANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2020 sous le numéro de dépôt 4455

Bilan Actif

	30/04/2020			30/04/2019
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	7 478	7 478		1 433
Frais de recherche et de développement	2 494 590	1 488 160	1 006 430	980 576
Concessions, brevets et licences	78 476	78 476		
Fonds commercial (1)	2		2	2
Autres	416 199		416 199	376 531
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	37 048	10 617	26 430	26 949
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 062 348	777 248	285 100	292 320
Autres	154 404	137 744	16 660	18 724
Immobilisations corporelles en cours	166 262		166 262	119 747
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				2 800
Autres	17 494		17 494	19 087
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 434 302	2 499 725	1 934 577	1 838 170
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	2 326 639	28 491	2 298 148	2 157 740
En cours de production de biens	1 991 329		1 991 329	1 903 276
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	270		270	15 515
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	148 044	17 362	130 682	1 087 214
Autres créances	703 049		703 049	392 018
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	227 328		227 328	10 049
Charges constatées d'avance (3)	38 945		38 945	62 220
ACTIF CIRCULANT (II)	5 435 605	45 852	5 389 752	5 628 031
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	9 869 907	2 545 577	7 324 330	7 466 201
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/04/2020	30/04/2019
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 972 900 €)	1 972 900	1 790 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 759 004	1 361 880
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	78 380	78 380
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	304 294	304 294
Report à nouveau	-2 292 361	-93 838
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	575 350	-2 198 523
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	2 397 566	1 243 092
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		344 734
AUTRES FONDS PROPRES (II)		344 734
PROVISIONS		
Provisions pour risques		253 514
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		253 514
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		526 939
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 634	1 734 080
Emprunts et dettes financières divers	1 120	1 153
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	127 393	533 021
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	363 721	777 127
Dettes fiscales et sociales	862 401	948 479
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 328 997	1 097 551
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	237 497	6 510
DETTES (IV)	4 926 763	5 624 861
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	7 324 330	7 466 201
(1) Dont à plus d'un an	2 984 587	678 305
(2) Dont à moins d'un an	1 814 783	4 413 534
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	902	
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/04/2020			30/04/2019
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	9 108	568	9 676	81 099
Production vendue (biens)	3 780 507	1 463 199	5 243 706	3 480 955
Production vendue (services)	381 335	133 147	514 483	564 089
Chiffres d'affaires nets	4 170 951	1 596 914	5 767 865	4 126 142
Production stockée			88 054	-125 338
Production immobilisée			280 370	605 508
Subventions d'exploitation			4 005	2 868
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			33 168	21 171
Autres produits			46 688	1 413
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			6 220 150	4 631 765
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			445	65 931
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 075 635	642 063
Variation de stock			-159 075	-383 591
Autres achats et charges externes (5)			1 719 732	1 898 712
Impôts, taxes et versements assimilés			166 150	127 360
Salaires et traitements			1 999 675	1 805 207
Charges sociales			669 277	650 972
Dotations aux amortissements sur immobilisations			349 027	495 800
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			21 605	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			14 310	7 730
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			5 856 780	5 310 185
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			363 370	-678 420
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			3	8 440
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges			253 514	30 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			253 517	38 440
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				41 990
Intérêts et charges assimilées (4)			57 304	524 091
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			57 304	566 081
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			196 213	-527 641
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			559 582	-1 206 061

Compte de Résultat (suite)

	30/04/2020	30/04/2019
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	102 126	3 000
Sur opérations en capital		350 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	102 126	353 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	163 579	149 251
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		304 034
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		939 960
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	163 579	1 393 245
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-61 452	-1 040 245
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-77 220	-47 784
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	6 575 793	5 023 205
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 000 443	7 221 728
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	575 350	-2 198 523
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs	7 495	79 078
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	318 676	505 263
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 30/04/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/04/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 324 329,62 €uros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 575 350,01 €uros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Crédit Impôt Recherche

La société 3 MO PERFORMANCE a mené des opérations de recherche, de développement et d'innovation sur l'exercice 2019/2020, dont les dépenses éligibles au « Crédit Impôt Innovation » s'élèvent à 390 434 €.

Ces dépenses ont conduit à comptabiliser une créance relative au « crédit impôt innovation » pour 77 220 €.

Augmentation du capital

Par décisions du 16/04/2013 et 30/06/2016, les associés de la société ont acté l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de 526 939,86 € assorti d'une prime de non conversion de 419 903,69 €, provisionnée à hauteur de 253 513,86 € au 30/04/2019.

Lors de son Assemblée générale du 17/04/2020, les associés ont acté la conversion des obligations en actions se traduisant par :

- Une augmentation de capital de 165 600 €
- Une prime d'émission de 361 339,20 €

L'assemblée générale des associés du 17/04/2020 a acté l'augmentation de capital par compensation avec des créances liquides et exigibles de 2 actionnaires. Les soldes des créances détenues par les 2 actionnaires sur la société, et convertis en capital, s'élevaient à un total de 52 184,80 € au 17/04/2020.

Cette conversion s'est traduite par :

- Une augmentation de capital de 16 400 €
- Une prime d'émission de 35 784,80 €

Ces augmentations de capital d'un total de 182 000 € ont porté le capital de 1 790 900 € à 1 972 900 €.

Primes de non conversion

Eu égard aux opérations sur le capital décrites précédemment, le maintien de la provision constituée au titre de la prime de non conversion des obligations en actions n'était plus fondée.

Cette provision a fait l'objet d'une reprise au résultat pour 253 513,86€.

Redressement judiciaire

La société 3 MO PERFORMANCE a été placée en redressement judiciaire le 29 mai 2019.

Un plan de redressement est actuellement en cours de préparation et suivi par :

- SELARL A.J.I.R.E administrateur judiciaire, 6 cour Raphael Binet 35065 RENNES
- SELARL GUILLAUME LEMERCIER mandataire judiciaire, 7 rue de Paradis 53000 LAVAL

En conséquence, les charges liées au redressement judiciaire ont été présentées en charges exceptionnelles :

- Honoraires mandataire judiciaire, avocats pour les frais de procédure et d'établissement du passif
- Greffe et formalités légales et de publicité
- Honoraires d'expert-comptable et conseil pour la gestion de la paie et l'accompagnement en RJ

Crise sanitaire COVID-19

Lors de la crise sanitaire du Covid-19, la société n'a pas été fermée. A la date d'établissement des présents états financiers, l'impact de cette crise ne pouvait pas être déterminé de manière fiable

Règles et méthodes comptables

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche s'élèvent à 390 434 €uros et sont comptabilisés en charges en application de l'article 311-3 du P.C.G.

Coût de développement

Les coûts de développement se rattachant à des projets nettement individualisés, sont inscrits à l'actif (P.C.G. article 311-3). Les coûts engagés sur 2019/2020 sont comptabilisés dans les rubriques suivantes :

- ♦ coûts de développement : 240 702 € immobilisés sur l'exercice 2019/2020 et amortissables sur 4 à 7 ans
- ♦ immobilisations incorporelles en cours : 39 668 €

Etant développés en interne, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé par production immobilisée incorporelle pour 280 370 €uros.

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de fabrication de moules
sis Z.I. Les Bozées – Rue de Bruxelles à LAVAL (53000)
a été acquis le 1^{er} janvier 2018 pour un montant de : 1 €.

Il figure à l'actif du bilan pour un montant de : 1 €.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables (suite)

Amortissements

L'entreprise applique des durées d'amortissement conformes aux durées réelles d'utilisation.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du " coût unitaire moyen pondéré ".

Les en-cours sont évalués au coût de production égal à la somme du coût des matières entrées dans le processus de fabrication et des heures valorisées au taux horaire de production.

Comparabilité des exercices

Sur l'exercice clos le 30/04/2019, la société reclassait en « créances clients » et en « autres dettes – Factor » le montant des créances cédées au FACTOR et non encore échues.

Au 30/04/2020, la société a mis fin à cette pratique conformément au plan comptable général. Ainsi le poste client correspond au solde des créances clients diminuées des avances Factor.

Le montant des créances cédées au FACTOR était de 1.208.969 € au 30/04/2020 contre 591.062 € au 30/04/2019.

Etalement dette – Redressement judiciaire

La dette du plan de redressement s'élève à la somme de 3.316.207 €. Le plan n'étant pas encore homologué, nous avons pris l'option de ventiler la dette de manière linéaire sur 10 ans avec un premier remboursement de 331.621 € dès l'exercice 2021. Cette ventilation sera revue après l'homologation du plan conformément aux options retenues par les créanciers.

Notes sur le bilan actif

Coûts de développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Coûts de développement	2 494 590	1 488 160	1 006 430	%

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 801 147	280 370	84 772	2 996 746
Immobilisations corporelles	1 250 605	169 457		1 420 062
Immobilisations financières	21 887	7 407	11 800	17 494
TOTAL	4 073 640	457 234	96 572	4 434 302

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 442 605	216 282	84 772	1 574 115
Immobilisations corporelles	792 865	132 745		925 610
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 235 470	349 027	84 772	2 499 725

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	7 478	7 478	0	de 3 à 5 ans
Frais recherche et développement	2 494 590	1 488 160	1 006 430	de 4 à 7 ans
Logiciels	78 476	78 476	0	de 1 à 3 ans
Clientèle	2	0	2	Non amortiss.
Constructions	31 589	8 645	22 943	de 5 à 20 ans
Inst.agenc./constructions	5 459	1 972	3 487	10 ans
Matériels et outillages	950 688	720 080	230 608	de 2 à 30 ans
Outillage industriel	45 305	12 150	33 155	de 3 à 5 ans
Agencs aménagts matériel out.indust.	66 355	45 019	21 337	5 ans
Agenc., installations générales	71 756	60 850	10 906	de 3 à 7 ans
Matériel de transport	18 247	18 247	0	5 ans
Matériel informatique	43 662	39 557	4 105	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	20 739	19 089	1 649	de 3 à 5 ans
Immos corporelles en cours	166 262	0	166 262	Non amortiss.
Immob. incorporelles en cours	416 199	0	416 199	Non amortiss.
TOTAL	4 416 807	2 499 723	1 917 084	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	9 823	20 084	1 417		28 490
Comptes de tiers	17 006	1 521	1 165		17 362
Comptes financiers					
TOTAL	26 830	21 605	2 582		45 852

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 494		17 494
Actif circulant et charges d'avance	890 038	890 038	
TOTAL	907 532	890 038	17 494

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	18 487
Autres créances	71 594
Disponibilités	
TOTAL	90 081

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	17909	100,00	1 790 900
Titres émis	1820	100,00	182 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19729	100,00	1 972 900

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	253 514		253 514		
TOTAL	253 514		253 514		

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 634	5 634		
Dettes financières diverses	1 120	1 120		
Fournisseurs	363 721	363 721		
Dettes fiscales et sociales	862 401	862 401		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 328 997	344 410	1 326 483	1 658 104
Produits constatés d'avance	237 497	237 497		
TOTAL	4 799 370	1 814 783	1 326 483	1 658 104

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 634
Emprunts et dettes financières divers	14
Fournisseurs	105 041
Dettes fiscales et sociales	413 169
Autres dettes	10 477
TOTAL	534 335

Produits constatés d'avance
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	9 676	0,17 %
Ventes de produits finis	5 294 336	91,79 %
Ventes de produits résiduels	9 930	0,17 %
Production de travaux	368 523	6,39 %
Etudes	102 387	1,78 %
Prestations de services	4 832	0,08 %
Produits des activités annexes	38 740	0,67 %
Rabais, remises & ristournes accord	-60 560	-1,05 %
TOTAL	5 767 865	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	363 370	-77 220	440 590
Résultat financier	196 213		196 213
Résultat exceptionnel	-61 452		-61 452
Participation des salariés			
TOTAL	498 130	-77 220	575 350

Charges exceptionnelles	
La société a comptabilisé des charges exceptionnelles liées :	
· à des amendes et pénalités pour	- 18 972 €uros
· à des charges de personnel pour	52 097 €uros
· au Redressement judiciaire (Frais et honoraires) pour	87 610 €uros
· à des honoraires d'avocats (procédure rupture, RJ et litiges) pour	9 259 €uros
· à des litiges fournisseurs (dont société en liquidation CAST'AL) pour	23 833 €uros
· à des charges sur exercices antérieurs	7 495 €uros
· à des charges diverses	2 256 €uros

Total	163 579 €uros

Produits exceptionnels	
La société a comptabilisé des produits exceptionnels liés :	
· à des créances non déclarés au titre du Redressement Judiciaire pour	102 126 €uros

Total	102 126 €uros

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Montant HT

Le montant hors taxes des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'est élevé à

6 660 €

Ils ne concernent que sa mission légale

Effectifs au 30/04/2020

Nombre

Cadres

7

Ouvriers

38

Techniciens

4

Agents de maîtrises

10

TOTAL

59

Autres informations (suite)

Engagements en matière de retraite

La dette actuarielle au 30 avril 2020 est estimée, charges comprises, à la somme de 424.233 €uros.

Cette somme n'est pas comptabilisée.

Pour la calculer, la méthode suivante a été retenue :

Méthode de calcul	:	prospective prorata temporis
Convention collective	:	Métallurgie Mayenne : 2010 OETAM Métallurgie : 2010 Cadres
Base	:	salariés présents en C.D.I. au 30 avril 2020
Age de départ en retraite	:	65 ans
Initiative de départ	:	salarié
Table de mortalité	:	TV 88/90
Progression annuelle de salaire	:	1 % constant
Table de rotation du personnel	:	5 % dégressif
Taux d'actualisation	:	2,25 % de revalorisation annuelle retenu
Taux de charges sociales	:	45 %

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements réciproques :						
Intérêts à échoir sur emprunts	4 731					4 731
Engagements de crédit-bail mobilier	962 202					962 202
TOTAL	966 933					966 933

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier			
Matériel et outillage	2 861 294	270 075	3 131 369
Autres immobilisations	279 216	19 436	298 652
TOTAL	3 140 510	289 511	3 430 021

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	277 594	635 115	0	912 709
Autres immobilisations	18 179	18 010	0	36 189
TOTAL	295 773	653 125	0	948 898

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	3 796	9 508	0	13 304
Autres immobilisations	0	0	0	0
TOTAL	3 796	9 508	0	13 304

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier	
Matériel et outillage	4 057 382
Autres immobilisations	334 841
TOTAL	4 392 223

3MO-PERFORMANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1 972 900 euros
Siège social : ZI Les Bozées, Rue de Bruxelles 53000 LAVAL
501 556 971 RCS LAVAL

Le : 23 OCT. 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 OCTOBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **575.350,01 euros** au compte "Report à Nouveau", afin d'apurer partiellement le déficit antérieur qui se trouve réduit d'autant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 octobre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

SEAH TECHNOLOGIES





T A L E N Z
SOFIDEM

3 MO PERFORMANCE

**ZI LES BOZÉES
RUE DE BRUXELLES
53000 LAVAL**

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2020

SOFIDEM LAVAL

Rue J.B. Lamarck | CS 52145 | 53021 Laval cedex 9

Tél : 02 43 59 15 91 | Fax : 02 43 59 15 99 | E-mail : laval@talenz-sofidem.fr

sofidem.talenz.fr

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 MO PERFORMANCE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre président le 23 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce qui figurent dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

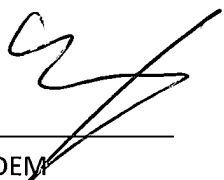
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 2 octobre 2020

Le commissaire aux comptes



SOFIDEM
Marc CHEMINEAU